

2023.06.26.FS_DR_Rouen_Le_Havre_CR _____	2
2023.05.16.FS_DR_Rouen_Le_Havre_CR _____	7
2023.05.16.FS_DR_Rouen_Le_Havre_DL _____	11



## Formation Spécialisée DI Normandie DR de Rouen et du Havre Séance du lundi 26 juin 2023

Cette séance, qui s'est déroulée au Havre, n'a pas suffi à épuiser un ordre de jour chargé, d'où un report à une séance ultérieure de certains points : Registres Santé et Sécurité au Travail, fiches de signalement, cadre d'emploi des psychologues du travail de la DGDDI, questions diverses.

### Programmes annuels de Prévention

L'étude des Programmes Annuels de Prévention des risques professionnels proposés par la direction nous a conduit à formuler plusieurs suggestions particulières.

Concernant les risques liés aux saisies de stupéfiants et à leur convoyage, nous considérons qu'il serait profitable de proposer un groupe de travail transverse aux trois **brigades havraises** qui permettrait aux agents d'échanger librement sur les bonnes pratiques dans ce domaine. Selon le Directeur Régional du Havre, les réunions de l'Observatoire Régional de Sécurité et les réunions de service sont suffisantes et un tel groupe de travail serait superflu. Un représentant du personnel est intervenu pour indiquer que les formations au convoyage seront collaboratives.

Concernant le risque lié aux refus d'obtempérer, incivilités et insultes, relevé à la **BSE de Dieppe**, nous estimons souhaitable, dans un objectif de dissuasion, d'encourager les agent·es volontaires à interpellier les infracteurs.

***Plus généralement, nous avons souligné l'importance des risques liés en particulier aux sous-effectifs face auxquels les actions de prévention ne peuvent être que superficielles.***

*Nous avons de plus dénoncé une volonté de la direction de minimiser les risques recensés, tant en nombre d'agents concernés qu'en gravité du risque, qui s'est manifesté particulièrement au sujet des risques dits « psycho-sociaux » à **Rouen-Port.***

À noter qu'une interpellation intersyndicale concernant Rouen-Port avait récemment conduit le Directeur Inter-régional à solliciter une intervention de la Psychologue du Travail et des Organisations, qui reste à programmer.

## Budget

Parmi les propositions d'utilisation du budget de l'instance, des devis pour mesures de qualité de l'air intérieure au Bureau du **Havre Antifer** ont été validés par les représentants du personnel. Seront recherchés différents polluants chimiques, moisissures et bactéries, et l'efficacité de la ventilation sera vérifiée.

À l'occasion du point budget, un représentant du personnel a relevé l'état déplorable des aubettes de la **BSE de Dieppe**. La Directrice Régionale de Rouen a affirmé prendre en compte le sujet. Il est indispensable que les travaux soient terminés avant la mise en place d'EES, repoussée pour la énième fois.

## Déménagement des services ex post du Havre

Ce point, mis à l'ordre du jour à l'initiative de représentants du personnel, a été l'occasion de signifier à la direction que pour les collègues concernés, l'annonce de ce déménagement passe mal !

En effet, les agent·es de la **CCR**, bénéficiant de locaux neufs conçus spécialement pour leur service et adaptés à leur activité (comprenant la réception d'usagers), devront céder leur place. De leur côté, les agent·es de la **CCL** et du **SRE**, travaillant au milieu de papiers peints qui se décollent et de radiateurs écaillés depuis au moins 15 ans, apprennent que ces locaux seront enfin rafraîchis... à leur départ !

Surtout, le site prévu pour leur installation présente des inconvénients : le bâtiment ne recevant pas de public, ne dispose pas d'accueil. Et les services, installés au 3ème étage sans ascenseur, seront inaccessibles aux personnes à mobilité réduite ou diminués temporairement, agents comme représentants de sociétés (régulièrement convoqués par ces services), sans parler des commis de

déclarants (souvent chargés de lourds colis de documents).

L'étude de faisabilité concernant l'ascenseur a bien été faite, mais le budget accordé par la DG n'en permet pas la réalisation à ce stade et le délai de réalisation imposera quoi qu'il en soit de « se débrouiller sans » ou disons plutôt, pour reprendre les mots pudiques de la cheffe de PMR, de « *chercher des solutions en interne* » !

Le Directeur Régional du Havre a finalement affirmé que les expressions de besoin avaient bien été prises en considération (plusieurs salles d'audition, zone d'attente...), et que des réunions seront prévues pour donner une visibilité sur l'état du projet et les difficultés rencontrées : une première le 6 juillet pour une présentation par l'architecte puis une seconde en août. Une visite du plateau est également prévue fin juillet (une fois les cloisons abattues).

## Mentions aux Registres Santé et Sécurité au Travail

### **Hôtel des Douanes du Havre**

Nous tenions à ce que soient abordées les mentions faites au registre du site de la Direction Régionale, concernant les multiples fissures qui affectent le bâtiment.

À ce sujet, l'étayage des caves au sous-sol, le traitement des poutres, les travaux de consolidation avec remise en place de l'escalier et la reprise des anciennes fissures ont été entrepris récemment. Le bureau d'étude Seine Ingénierie est revenu sur le site pour étudier les nouveaux désordres apparus depuis leur rapport de 2021.

***Nous avons sollicité la communication du nouveau rapport qui sera établi à cette occasion. Il s'agit de s'assurer qu'aucune menace pour l'intégrité du bâtiment n'est raisonnablement à craindre !***

Par ailleurs les mesures concernant la sécurité incendie, préconisées par l'inspecteur Santé et Sécurité au Travail dans son rapport du 22/01/2020, restent à mettre en application, concernant en particulier les portes coupe-feu. La cheffe du PMR indique que « cette action est en cours d'expertise ».

***Comprenons plus simplement « on y pense ».***

## **Havre-Port - Pôle Remboursement et Annulation des Déclarations :**

Les agents s'inquiètent d'un possible transfert des missions de remboursement à Metz (SND2R) suite à la déclaration de la Directrice Générale.

Nous avons eu la surprise d'apprendre que les représentants locaux de l'administration n'avaient eu aucune communication en provenance de la DG à ce sujet !!

Avant la rédaction de ce compte-rendu, un « flash info » est venu clarifier la situation en annonçant que cette idée **n'était pas retenue.**

***Il est tout de même préoccupant que la piste ait été évoquée, s'agissant d'une centralisation de missions concernant tous les bureaux de douane !***

### **Démarche ergonomie : Havre Sécurité Alimentaire**

Suite à une saisine par l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail en février 2022, le Pôle Ergonomie du Ministère est intervenu pour étudier le travail des agent·es du HSA et proposer des axes d'amélioration. Cette intervention a débouché sur 22 préconisations qui, pour la plupart, ont été retenues par l'administration.

***Nous sommes intervenus pour aborder l'adaptation de la charge de travail aux effectifs disponibles, qui est à notre avis un point critique dans les conditions de travail. En effet si les préconisations ont un effet positif, elles ne préservent pas du risque de surmenage pouvant advenir selon le contexte (collègues absents, nouvelles alertes sanitaires...) La hiérarchie doit être vigilante à ce sujet et avoir identifié au préalable les moyens de préserver les agent·es... Le premier étant bien sûr un dimensionnement du service à la hauteur des enjeux !***



## **Formation Spécialisée de Service DR de Rouen et du Havre**

En réaction à la lecture de notre déclaration liminaire, le président (adjoint au Directeur Inter-régional) évacue nonchalamment l'interpellation sur les effectifs comme ne relevant pas de cette instance (dédiée à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail) mais du Comité Social d'Administration, qui se tiendra le 30 mai prochain.

***Nous maintenons que les situations de sous-effectifs jouent un rôle majeur dans la dégradation des conditions de travail et de la sécurité, or ces thèmes constituent l'objet même de cette instance paritaire. Nous sommes donc bien fondés à les dénoncer ici !***

### **Budget**

La dotation annuelle disponible pour les actions de cette instance, relative aux DR de Rouen et du Havre, s'élève à 52 775 euros. À un représentant du personnel qui dénonçait un montant inférieur aux sommes engagées l'année dernière, le président répond ne pas être sûr d'avoir suffisamment d'actions à proposer pour en dépenser la totalité.

***Pourtant, le seul sujet de l'amélioration du confort thermique de certains de nos locaux suffirait à épuiser cette somme...***

La proposition de contribuer au financement de **consultations d'un psychologue clinicien** a été retenue. En effet, devant l'affluence des demandes, le Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS), qui finançait seul cette action, a d'ores et déjà épuisé son budget dédié. Par ailleurs, le psychologue consulté a constaté que les problèmes évoqués touchaient régulièrement la sphère professionnelle.

À un représentant du personnel qui s'alarmait de l'épuisement rapide de ce budget du CDAS, signe de l'étendue des situations de souffrance au travail, le président répond qu'on peut y voir simplement une insuffisance de l'enveloppe... Question de point de vue !

***À notre avis, l'utilisation de crédits dédiés à la prévention des risques pour prendre en charge individuellement des collègues déjà en souffrance représente un constat d'échec de la politique de prévention.***

Le Docteur Lesage, nouveau médecin de prévention en charge de la DR de Rouen, souligne en effet que le psychologue clinicien est au bout de la chaîne de prévention (prévention tertiaire). Il confirme également un point de vue, que nous défendons régulièrement dans cette instance, selon lequel les difficultés qui s'expriment sur le registre des relations interpersonnelles trouvent régulièrement leur source dans une dégradation générale des collectifs de travail due par exemple aux tensions sur la charge de travail.

Les premières propositions d'action validées pour cette année sont les suivantes :

- Retrait d'un élément en amiante-ciment au sous-sol de l'ex-STA de Rouen
- Équipement de **grilles sur les fourgons** (prévention du risque de projection de matériel)
- Installation d'un **défiibrillateur** au secteur de l'Océan
- Mise en place d'une **signalétique** sur les matériaux contenant de **l'amiante** au Bureau Central du Havre (prévention du risque de travaux de perçage par exemple, entraînant la dispersion de la matière) ;

Une prochaine action pourrait être envisagée concernant un problème de **températures excessives** au secteur de **l'Océan**. Des relevés de température sont en cours pour évaluer la situation.

## Registre Santé et Sécurité au Travail

### Hôtel des Douanes de Rouen

Des agent·es ont à nouveau signalé les **températures excessives** sur leur poste de travail. L'administration entend y répondre par la proposition d'un climatiseur mobile, d'une part, et par l'aménagement de salles climatisées en espaces de « co-working » (sic) donc en espaces de travail partagés, d'autre part.

***Pour nous, ces solutions ne sont pas satisfaisantes, la première étant peu efficace du point de vue énergétique, la seconde constituant une dégradation des conditions de travail déjà banalisée dans d'autres secteurs professionnels et que nous ne voulons pas laisser s'installer en douane.***

L'administration indique que le projet de **déménagement** de l'Hôtel des Douanes, actuellement suspendu, reste susceptible d'être relancé par le Représentant de la Politique Immobilière de l'État (RPIE), pour une installation à échéance de 4 à 5 ans. Ce contexte dissuade pour le moment tout investissement lourd dans ce bâtiment ; mais il nous est assuré que la Direction Interrégionale défend auprès du



RPIE la solution de conserver et mettre aux normes le bâtiment actuel, avec la possibilité d'y installer également des représentants d'autres administrations. La décision sera prise en fonction de critères budgétaires. Le président promet une nouvelle information aux agent·es sur l'avancement de cette question vers le début de l'été.

### **Hôtel des Douanes du Havre**

Le Registre de Santé et Sécurité au Travail à l'Hôtel des Douanes du Havre reflète une nouvelle fois les inquiétudes des agent·es sur l'intégrité du bâtiment et le manque de suivi de l'évolution de la situation.

La cheffe du Pôle Moyen Ressources fait le point sur les actions réalisées (étagage et pose de filet sur les balcons) ou programmées (renfort du jointoiement du pignon, étagage des caves). Elle indique que les différents professionnels intervenus sur le site ne préconisent pas plus d'actions de mise en sécurité. Par ailleurs, comme pour le sujet précédent, il est avancé que le bâtiment ne peut faire l'objet d'investissements importants car considéré par le RPIE comme un « actif à céder ».

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail relève que différentes problématiques relevées dans son rapport de visite de janvier 2019 n'ont pas été traitées, en particulier la mise aux normes concernant l'évacuation incendie. Les représentants de l'administration semblent le découvrir en séance !

***À notre connaissance, ce rapport de visite n'a jamais été transmis aux représentants du personnel. Nous demandons la communication de ce document.***

***Si l'argument de ne pas investir dans un bâtiment à restituer pourrait être audible concernant des dépenses de confort, ce n'est pas le cas de celles relatives à la sécurité des agent·es !***

### **BSI Rouen**

Une mention sollicitant l'installation d'une douche supplémentaire a été inscrite il y a un an. La cheffe du Pôle Moyen Ressources nous indique que le devis a fait l'objet de négociations et que l'action va pouvoir être prochainement mise en œuvre.

## **Qualité de l'air dans les services**

Des mesures de qualité de l'air et d'efficacité de ventilation ont été lancées par l'équipe de prévention sur différents sites. Notons que le Bureau du **Havre Antifer** n'a pas encore fait l'objet de telles mesures. Celles-ci sont à programmer.

Nous avons souligné que l'efficacité de la ventilation a été reconnue inférieure aux normes définies par le Code du Travail à la **BSE de Dieppe** dans la salle d'audition (au-delà de 2 personnes) et l'entrée piéton (à partir d'une personne). Les mesures correctives envisageables restent à définir.

## Fiches de signalement : Havre Sécurité Alimentaire

La situation de souffrance subie par les agent·es du service du Havre Sécurité Alimentaire a fait l'objet de 3 fiches successives.

Le président annonce un point concernant ce service lors de la prochaine séance au mois de juin. Des réponses seront présentées concernant les problématiques d'ergonomie (intervention du pôle ergonomie du ministère) et de l'exposition à l'oxyde d'éthylène (avis de l'INRS).

Le médecin de prévention intervient pour signaler la grande proportion des agent·es du service ayant connu récemment un arrêt de travail ou étant encore arrêtées à ce jour. Elle confirme que les conditions de travail peuvent être considérées comme étant à l'origine de cette situation. Il est donc essentiel d'adapter les objectifs du service à sa capacité opérationnelle réelle actuelle.

***Cette problématique rejoint celle connue plus largement au Havre Port de sous-effectifs associés à des taux de contrôle demandés sans considération pour la réalité des services. Malgré les démentis de l'administration, nous continuons de dénoncer l'effet délétère sur les agent·es de ces taux de contrôles, et revendiquons des objectifs adaptés aux effectifs disponibles.***

La réponse du président fut édifiante : la Direction Générale n'accorde des effectifs qu'à la mesure de la quantité des contrôles effectués...

***Nous affirmons que cette inepte course aux chiffres se fait au prix de notre santé !!***

## Visites de sites proposées

Des visites de sites en délégation de la Formation Spécialisée seront programmées.

Les représentants du personnel ont proposé l'armurerie de l'Hôtel des Douanes ; l'étage à aménager au sein du bâtiment des Affaires Maritimes à côté du Bureau Central ; l'aile Est de celui-ci ; la BSE de Dieppe.

Concernant l'aménagement du site des **Affaires Maritimes**, comme pour l'ensemble des opérations immobilières, nous demandons l'implication de la Formation Spécialisée et des acteurs de prévention le plus tôt possible en amont.

***Nous rappelons que nous informer des projets une fois qu'ils sont réalisés ne nous permet pas d'assurer pleinement nos missions de représentation du personnel et de prévention !***



**FORMATION SPECIALISEE DE SITE  
DR ROUEN / LE HAVRE  
16 MAI 2023  
DÉCLARATION LIMINAIRE**

Monsieur le Président,

Alors que le conflit engagé sur les retraites ne voit pas d'issue, nous nous retrouvons dans le cadre de cette instance paritaire. Le gouvernement a pourtant durablement ébranlé la confiance que l'on pouvait encore avoir dans le dialogue social. L'exemple donné au plus haut niveau de l'Etat est celui d'une autorité sourde à l'expression de la population, esquivant l'Assemblée Nationale, ignorant les syndicats. Malgré cette attitude méprisante qui encourage les formes violentes de contestation, nous sommes encore là pour assumer notre rôle de porte-parole de nos collègues.

Rappelons donc qu'en plus de subir cette détestable réforme des retraites, nous voyons fondre continuellement notre pouvoir d'achat, avec des grilles de rémunérations absurdes qui n'en finissent pas de se tasser, les catégories B venant rejoindre les catégories C sur le plancher du traitement minimum.

Outre le sujet des rémunérations, les effectifs sont au cœur du sujet des conditions de travail, tant ils conditionnent les risques, entre autres, de surmenage, de perte de motivation devant des missions irréalisables, de tensions liés aux cotes de service.

Ainsi certains services sont notoirement sous dimensionnés, comme Rouen Fiscalité depuis l'absorption de la charge d'Evreux par exemple, ou encore Le Havre Sécurité Alimentaire, avec l'extension du domaine des contrôles.

Au Havre Port, bien des secteurs n'atteignent pas leurs effectifs de référence pourtant peu généreux, et les vérificateurs n'en restent pas moins soumis à l'objectif de 2% de taux de contrôle, objectif qui ne tient pas compte de la réalité opérationnelle et met les services en difficulté.

Dans les brigades, les conditions de travail ne sont pas moins préoccupantes : au Havre, l'explosion du trafic de cocaïne expose plus que jamais les agent-es au risque de confrontation directe avec les organisations criminelles. Dans ce cadre, toutes les mesures doivent être prises pour limiter l'exposition des collègues, comme améliorer la discrétion et la rapidité des interventions sur terminal ou encore améliorer la fluidité des convois. Cependant le premier facteur de sécurité reste notre nombre, et sur ce point des effectifs, la difficulté persiste.

Pour finir, comme nos prédécesseurs en CHSCT, nous demandons à ce que les fiches de signalement de « risques psycho-sociaux » nous soient communiquées en temps réel, et que les auteurs de ces fiches reçoivent systématiquement une réponse de l'administration. A notre connaissance, de récentes fiches de signalement d'agents de Rouen Port, par exemple, ne nous sont pas parvenues à ce jour.

Nous rappelons enfin que les projets d'aménagements immobiliers doivent être présentés en Formation Spécialisée de Service, comme ils devaient l'être auparavant en CHSCT, or nous constatons que le récent aménagement de l'accueil de l'Hôtel des Douanes de Rouen a été réalisé sans information de ces instances.